

## mon employeur ne me donne pas de travail

## Par monce, le 29/06/2012 à 19:21

en contrat cdi 39 h/s dans un village de vacances (loi 1901), mon employeur fait faire des h sup (50 à 60 h/s) à des cdd, et organise des semaines de bénévolat sur l'entretien et la rénovation des locaux avec des retraités. A ce jour j'ai un défficit au niveau de mes H. Mon employeur me propose un avenant pour diminuer mes en inter-saison,voire un licenciement sur ce poste. Quels sont mes droits? que puis-je faire? agé de 58 ans je ne peux me permettre des fantaisies!

## Par P.M., le 29/06/2012 à 21:41

## Bonjour,

L'employeur ne respecte pas ses obligations contractuelles en ne vous fournissant pas du travail pour l'horaire prévu, mais de toute façon il doit quand même vous rémunérer en conséquence...